

• (3.50 p.m.)

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, mes premières paroles, dans ce débat, seront pour féliciter les motionnaires (MM. Jamieson et Côté (Nicolet-Yamaska)) de leur Adresse en réponse au discours du trône. J'ai fréquemment participé, au cours des cinq dernières années, aux travaux de cette Chambre que je visitais souvent avant d'être député, mais j'ai rarement—si non jamais—entendu un discours plus réfléchi, plus vivifiant ou plus éloquent que celui du député de Burin-Burgeo mardi après-midi. Le député de Nicolet-Yamaska s'est également distingué, et je les félicite sincèrement tous deux de leur contribution au débat de cette Chambre.

J'en profite également pour m'associer à l'expression des bons vœux et des félicitations adressées à Son Excellence le Gouverneur général lors de son entrée en fonctions à ce poste chargé de lourdes responsabilités. On l'a dit fréquemment au cours des récentes semaines: notre nouveau Gouverneur général s'est distingué au service de son pays, au Canada comme à l'étranger. Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je citerai une expérience personnelle; je suis sûr que les députés la trouveront intéressante.

Au mois de janvier 1966, j'ai eu l'honneur de représenter le Canada aux funérailles du premier ministre Shastri qui eurent lieu à New Delhi. Durant mon séjour, j'ai été l'hôte de Son Excellence et de sa gracieuse épouse. Comme on pouvait s'y attendre, pendant ces deux jours, j'ai beaucoup vu Son Excellence qui était alors en mission à titre de Haut-Commissaire du Canada. J'étais en sa compagnie lorsque nous avons rencontré le premier ministre suppléant, ainsi que des leaders du gouvernement et autres personnages éminents de l'Inde. J'ai été fort impressionné. En qualité de Canadien, j'étais très fier de la manière dont notre Haut-Commissaire était reçu par presque tous ceux que nous avons vus. Ce n'était pas seulement avec respect, mais encore avec cordialité et, une ou deux fois, presque avec affection. J'étais très fier, je le répète, de savoir que nous étions représentés par un homme de ce calibre. Je suis sûr qu'il s'est acquitté avec excellence de sa tâche en Inde de façon à rehausser notre prestige, et qu'il le rehaussera dans son poste nouveau et éminent.

Normalement, un député ministériel qui participe au débat sur l'Adresse s'étend quel-

[M. Crouse.]

que peu sur les projets d'amendement à la motion. Toutefois, dans son excellent discours d'hier, le premier ministre (M. Pearson) a commenté si intelligemment l'amendement du chef de l'opposition (M. Diefenbaker) et aussi—peut-être par anticipation—les points soulevés aujourd'hui par le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) que je crois inutile d'en parler moi-même. Le discours de mon très honorable leader—le hansard en est témoin—répondait à ces exposés de façon si efficace que je crois pouvoir employer mon temps de parole à meilleur escient en complétant ce qu'a dit le premier ministre sur la grave question du logement au Canada. Votre Honneur se rappellera qu'il y a quelques jours, j'ai assuré aux députés que je ferais une déclaration sur ce point et je pense bien que je devrai employer à cette fin tout le temps que m'accorde le Règlement, même si mes commentaires sont insuffisants.

En raison du sérieux recul de l'an dernier, recul dû à la baisse inquiétante des mises en chantier, (30,000 de moins que le chiffre espéré,) l'habitation a fait l'objet, depuis quelques mois, de beaucoup de commentaires et de critiques à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre. Peut-être conviendrait-il de souligner que bon nombre de critiques ont montré une ignorance complète de la véritable situation—comme le chef de l'opposition dans ses remarques d'hier. On a tenté à maintes reprises de grossir ridiculement nos difficultés. Un rapport sur la situation actuelle de l'habitation au Canada s'impose donc.

Le gouvernement sait fort bien que de nombreuses mises en chantier sont nécessaires pour maintenir et alimenter notre parc de logements. Mais en toute honnêteté, nous devons reconnaître que l'habitation subit les mêmes pressions économiques que tous les autres grands secteurs industriels du Canada.

A cet égard, permettez-moi de dire à un grand nombre de gens qui ne semblent pas comprendre que l'expérience troublante de 1966, et elle était vraisemblablement inquiétante, n'est pas un phénomène nouveau en matière de logement, même depuis la guerre. Les députés de l'Ouest, ceux de la Colombie-Britannique en particulier, se souviennent de ce qui s'est passé il y a des années dans le centre de Vancouver, où des sans-abris sont allés s'installer au vieil hôtel Vancouver. On n'a pas lieu d'en être fier, mais c'est la réalité. Ce qui importe, c'est que d'énormes progrès